



FRAKTION

**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg**

**Luxembourg, le 10 janvier 2019**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

10 JAN. 2019

281

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant la construction de l'internat du Lycée technique agricole.

L'internat du nouveau Lycée technique agricole ne sera plus, comme initialement prévu, implanté sur le site de Gilsdorf. Selon la réponse à la question parlementaire n°2817 en date du 7 mars 2017, le site actuel des ateliers de l'Administration des Ponts et Chaussées et de l'Administration de la gestion de l'eau sis route de Gilsdorf se prêterait à la construction d'un internat. Or un responsable du Ministère l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse vient d'informer qu'un nouveau site aurait récemment été trouvé dans la rue Mertens à Diekirch pour l'implantation de cet internat.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

- Quel est le nouveau site proposé par le gouvernement dans la rue Joseph Mertens à Diekirch pour l'implantation de l'internat du LTA ?
- Quel est le calendrier prévu pour ladite construction ?

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Martine Hansen**  
**Députée**



Luxembourg, le 27 février 2019

Monsieur le Président de la  
Chambre des Députés

19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire N° 181 de Madame la Députée Martine Hansen**

**Ad 1)**

L'implantation de l'internat est toujours prévue sur le même site que celui indiqué dans la réponse à la question parlementaire N° 2817 du 7 mars 2017. Il s'agit du site actuel des ateliers de l'Administration des ponts et chaussées et de l'Administration de la gestion de l'eau sis au rond-point reliant la route de Gilsdorf à la rue Joseph Merten à Diekirch.

**Ad 2)**

Quant au calendrier de ladite construction, il n'y a pas d'élément nouveau à signaler par rapport à la réponse à la question parlementaire N° 2817.

Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse